

*Recours au Règlement*

**M. Volpe:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je n'ai pu me libérer mais j'avais été présent au moment des deux votes, j'aurais voté comme les députés de mon caucus.

**M. le Président:** La parole est au député de Cap-Breton—Richmond—Est.

\* \* \*

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

## LA CONDUITE À LA CHAMBRE

**M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est):** Monsieur le Président, je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur un sujet, à mon avis, très important. Le député de Burlington a présenté plus tôt aujourd'hui des excuses que la députée de Hamilton—Est a acceptées.

Je voudrais aborder un sujet qui transcende cet incident. Je demanderais à la présidence de nous éclairer. À cet égard, je lui proposerais de songer sérieusement à rencontrer les représentants des trois partis nationaux ainsi que les députés indépendants qui siègent à la Chambre. La présidence pourrait rencontrer ces gens plus tard cette semaine ou encore au début de la semaine prochaine pour discuter du comportement de certains députés des deux côtés et de la façon dont ils traitent les femmes à la Chambre.

• (1550)

De jour en plus, cela devient plus évident. On entend parfois des sifflements, parfois des expressions de mauvais goût qui ne devraient pas, à notre avis, être utilisées à la Chambre des communes.

Il nous arrive tous à l'occasion d'exprimer notre opinion de façon plus ou moins colorée. Il faut cependant imposer des limites qu'il vous incombe à vous, monsieur le Président, en tant que membre impartial de cette Chambre, de faire respecter.

Monsieur le Président, je voudrais que vous réfléchissiez à ma proposition—certains députés d'en face ou même des représentants d'autres partis voudront peut-être ajouter quelques commentaires, je leur demanderai alors d'être brefs—et je vous demande de ne pas trop tarder et de nous fournir quelques règles de conduite sur cette question.

Monsieur le Président, depuis trop longtemps, certains d'entre nous n'accordent pas à leurs collègues, hommes ou femmes, le genre de traitement que nous méritons tous. Je vous prie donc de réfléchir sérieusement à ma demande.

**M. le Président:** J'ai écouté très attentivement le député de Cape Breton—Richmond—Est, qui a eu la courtoisie de me prévenir qu'il allait soulever ce point. Je signale aux députés qu'il a été très prudent dans son intervention. Il n'est plus question ici de l'incident d'hier, puisque cette affaire a été réglée aujourd'hui.

Je tiens à dire aux députés que je suis disposé à rencontrer des représentants de chacun des partis à la Chambre et d'autres personnes pour discuter de cette question en particulier et peut-être aussi d'autres questions qui en découlent. Je remercie le député d'avoir soulevé ce point. Mes collaborateurs seront en contact avec ses collaborateurs et ceux d'autres députés.

Le député de Kingston et les Îles, qui a attendu très patiemment jusqu'à maintenant, a la parole pour un rappel au Règlement.

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS INSCRITES AU  
FEUILLETON

**M. Peter Milliken (Kingston et les Îles):** J'invoque le Règlement. Je sais que le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre travaille très fort et a des lourdes responsabilités à la Chambre, mais je crois que son zèle l'a conduit un peu trop loin.

J'ai lu dans le hansard les nombreuses réponses qu'il a données à la Chambre hier. J'ai remarqué que, pour chaque réponse, le secrétaire parlementaire a daigné nous préciser combien de temps il a fallu pour préparer la réponse et combien cela a coûté.

C'est très gentil de sa part, mais je suis certain que son but réel était de laisser entendre que les parlementaires, particulièrement les députés de l'opposition qui, après tout, semblent être les seuls à poser des questions à la Chambre, gaspillent l'argent des contribuables en demandant des renseignements au gouvernement. Je dirai respectueusement que ce n'est pas le cas. En fait, les réponses elles-mêmes révèlent plus de gaspillage que ce qu'il a pu en coûter pour les préparer. Je pourrais vous citer des exemples, mais je ne veux pas le faire dans le cadre d'un rappel au Règlement. Ce ne serait peut-être pas juste.

Je demande d'abord au secrétaire parlementaire d'examiner les réponses qu'il donne. Deuxièmement, puisque nous n'avons pas le droit d'inclure des remarques ou des affirmations teintées d'esprit de parti dans nos questions, je demande au Président de voir à ce que le secrétaire